

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 7

Rubrik: Un an d'activité dans nos sections régionales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN AN D'ACTIVITÉ DANS NOS SECTIONS RÉGIONALES

Sur les 7.600 membres que compte actuellement la Chambre de commerce suisse en France, 3.200 dépendent de nos sections de Lyon, Marseille, Lille, Besançon, Bordeaux.

Le territoire français métropolitain est divisé, en dehors de la région qui constitue le ressort de la direction générale à Paris, en cinq sections dont l'organisation est calquée sur celle de l'association elle-même : des comités formés de 10 à 15 membres assurent une liaison personnelle efficace avec les différentes branches d'activité économique représentées dans la région ; un secrétariat permanent de 2 à 3 employés assume la fonction exécutive, aussi bien en matière commerciale qu'administrative.

Les sections, organes d'un tout, appliquent sur l'ensemble du territoire français une politique cohérente qui est déterminée dans ses grandes lignes par le conseil d'administration et la direction générale, mais elles inspirent à leur tour les décisions des organes centraux en fonction du caractère propre de leur région.

Ainsi est assurée l'unité et la souplesse du commandement, la rapidité des décisions, l'accessibilité des organes de notre Chambre, le contact étroit qui unit nos sections aux membres qui en dépendent. Ainsi peut-on parler d'une vie propre de chacune d'elle, communautés d'action et d'intérêt, familles de membres français et suisses, unis dans la poursuite d'un même but : l'intensification des échanges franco-suisses ; mais par des moyens qui peuvent différer suivant les régions.

SECTION DE LYON

Centre d'industries nombreuses et florissantes, proche de notre pays par la distance, par des liens de parenté et d'amitié et par d'étroites ressemblances, Lyon a vu, en 1920 déjà, se créer une section de la Chambre de commerce suisse en France. Section prospère, active, dynamique, elle déploie, sous la présidence éclairée de M. Edouard Barbezat, et grâce à une collaboration féconde avec M. Henri Charles, consul général de Suisse à Lyon, une activité particulièrement intense.

Preuve en soit l'intérêt suscité, parmi ses membres et parmi les personnalités les plus marquantes, par les manifestations qu'elle a organisées tout au long de l'année : dîners illustrés de causeries de M. Emile Duperrex, rédacteur financier du Journal de Genève et de M. Amann, administrateur ; tournée de conférences de M. Claude d'Andiran, secrétaire de la section, en Haute-Savoie ; Assemblée générale à laquelle assistaient : MM. Henri Charles, consul général, Lumière, président de la Chambre de commerce de Lyon, Gontard, président de la Foire de Lyon, Bilger, délégué du Centre national du commerce extérieur ; Paul de Perregaux, président et Jacques Boitel, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France ; Deglon et Frei, correspondants de notre Compagnie à Thiers et à Bellegarde, et que couronnait un remarquable exposé de M. Olivier Reverdin, correspondant à Berne

du Journal de Genève, sur « l'Organisation politique, économique et sociale de la démocratie suisse ». Passant en revue les événements qui ont caractérisé la naissance et la vie de la Confédération, il établit un parallèle entre la situation en Suisse telle qu'elle était y il a une certaine d'années et l'état actuel de l'Europe.

Preuve en soit cette phrase extraite du rapport d'activité de la section pendant l'année 1947 : « S'adaptant à l'indice général de hausse, notre section a terminé l'exercice 1947 sous le signe des augmentations : augmentation d'activité, accroissement d'effectif, relèvement des dépenses et, heureusement, des recettes ».

SECTION DE MARSEILLE

De bonne heure aussi, en 1921, la Chambre de commerce suisse en France comprit la nécessité de créer une section dans ce centre essentiel du commerce international, premier port et deuxième ville de France, qu'est Marseille.

Ici, ce ne sont pas tellement des utilisateurs de produits suisses importés, comme dans d'autres régions de France, qui constituent le fond même de notre clientèle. Ce sont plutôt des transitaires, des armateurs, également des exportateurs de vins, de primeurs, de fleurs. Leur effectif a crû, depuis le début de l'année 1947, de 681 à 712 membres.

Le rapport du Comité, lu par M. Louis Bovet, le si actif et si sympathique président de la section, en présence de MM. Plüss, vice-consul, gérant du Consulat de Marseille, Manz, consul de Suisse à Nice, et des représentants de la Chambre de commerce de Marseille, de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie, de la S. N. C. F., contient, comme chaque année, des précisions intéressantes sur le trafic des ports méditerranéens, que M. Claude Grezet, secrétaire de la section, suit de très près :

En 1947, le tonnage des marchandises transitées par les différents ports de la Méditerranée s'établit à 112.726 tonnes contre 196.517 pour l'année 1946. Cette diminution provient de l'arrêt du trafic par les ports de Toulon et de Berre-la-Mède.

Marseille enregistre une notable augmentation puisque de 39.283 tonnes en 1946 son trafic atteint 66.447 tonnes en 1947.

Nous voulons espérer que cette reprise partielle du trafic pourra s'accroître dans le courant de l'année présente, ce d'autant plus que la récente ouverture de la frontière des Pyrénées doit apporter aux ports de Sète et de Marseille principalement l'appoint appréciable du transit des agrumes espagnols.

A l'issue de cette réunion, Me Marcel Guinand, président central de l'Union des Rhodaniens, tint l'auditoire sous le charme de son éloquence en une causerie intitulée : « L'aspect économique et culturel de l'aménagement du Rhône ».

SECTION DE LILLE

A la veille de la guerre, il est apparu indispensable de créer dans le nord de la France une organisation

susceptible de soutenir efficacement les échanges franco-suisse.

Depuis la guerre, la nécessité de soutenir les efforts de l'exportation suisse s'est trouvée renforcée encore par les circonstances : l'équilibre des échanges franco-suisse est assuré par les exportations françaises dont l'industrie textile fournit une part importante.

Les efforts considérables déployés par M. Charles Monnet, vice-président et par M. Marcel Dietschy, secrétaire de la section, expliquent l'accroissement de ses effectifs, passés du début de l'année 1947 à ce jour de 362 à 553 membres, ce qui représente une augmentation de 52 1/2 p. 100. Ces chiffres montrent bien l'utilité du travail que nous accomplissons et la confiance que l'on nous témoigne dans le nord de la France.

Tenue le 16 mai, l'Assemblée générale réunissait, sous la présidence de M. Ivan Effront : MM. Fred Huber, consul de Suisse, Devriendt, conseiller au Conseil interdépartemental de préfecture, représentant M. le Préfet du Nord, Lepoutre, président de la Chambre de commerce de Roubaix, Demeestere, vice-président de la Chambre de commerce de Tourcoing, Decoster, président de la Société industrielle du Nord de la France, Nanin fils, représentant son père, secrétaire général de la première région économique, Delannoy, du Commissariat spécial de la préfecture, Paul de Perregaux, président et Jacques Boitel, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France, venus avec de nombreux membres entendre, en particulier, une conférence passionnante de M. Emile Duperrex, rédacteur financier du Journal de Genève qui, sous le titre « Capitaux bloqués », se pencha sur le problème, combien actuel et combien délicat, de la fuite et du blocage des capitaux, et analysa la politique suisse à cet égard.

Peu après ces assises annuelles, M. Ivan Effront, accaparé hors de France par son activité professionnelle dut renoncer à assumer les fonctions de président. M. Charles Monnet fut appelé à lui succéder. M. Effront, dont chacun appréciait la compétence, l'amabilité et l'énergie, laisse des regrets unanimes dans la section. Il a bien voulu accepter de continuer à veiller à ses destinées en qualité de membre du comité. M. Charles Monnet n'est pas un nouveau venu dans la section puisqu'en qualité de vice-président, il a déjà, à maintes reprises, avec une conscience, un dévouement et une science éprouvés, remplacé M. Effront durant ses voyages.

SECTION DE L'EST

Les rapports sont intimes entre la Suisse occidentale et les départements français avoisinants. Comme les cantons suisses, la Franche-Comté est une région avant tout horlogère. Quant à la Bourgogne, elle exporte une part importante de ses récoltes vers notre pays. Cette proximité, cette étroite conjonction d'intérêts et une égale parenté des populations inspirent l'activité de notre section qui porte très haut l'idéal de l'amitié franco-suisse. Nulle part peut-être les Suisses de France et les nombreux Français qui aiment la Suisse ne sentent autant le besoin de maintenir avec notre pays un contact étroit, de lui manifester leur amitié et de franchir par la pensée la courte distance qui les en sépare.

Ce qui vaut à notre bouillant secrétaire, M. Jean-Pierre Allenbach, un rayonnement qui ressort nettement de l'accroissement des effectifs de cette section.

Ouvrant l'année 1947 avec 525 membres, elle en compte aujourd'hui 701, ce qui représente une augmentation de 33 p. 100.

Cette activité très intense de notre section de l'Est s'est manifestée de façon particulièrement brillante, le 8 avril, lors de sa 6^e assemblée générale.

Nous avons rendu compte de cette journée dans notre numéro de mai. Contentons-nous de reproduire ici la conclusion de la belle conférence que M. Jean-Edouard Schutz, chef de notre division commerciale, y a tenue sur ce sujet : « Entre France et Suisse, questions générales, questions horlogères ».

« Il va incontestablement s'agir maintenant de faire disparaître toute déformation antiprofessionnelle et de bâtir un édifice dans lequel, me semble-t-il, la véritable organisation professionnelle a une belle place à prendre. Si cette organisation sait ne pas se cantonner dans la seule défense de certaines coalitions d'intérêts, alors nous pourrions, je crois, laisser à d'autres — et c'est là mon vœu — l'amer plaisir de s'écrier : « Qu'elle était belle, sous le dirigisme, la liberté ! ».

A la suite de la nomination de M. Marcel Sagne, président au dévouement et à la compétence éprouvés, en qualité de vice-consul de Suisse à Vesoul, M. Maurice Gander a assumé durant cet exercice la présidence de la section par intérim, tâche qu'il a accomplie avec infiniment de talent. M. Louis-Auguste François, jusqu'alors vice-président de la section à Dijon, a bien voulu accepter d'endosser désormais la charge de président de la section de l'Est. Nous nous faisons l'interprète de tous les membres de la Chambre de commerce suisse en France, et de ceux de la section de l'Est en particulier, en lui exprimant ici nos vives félicitations et nos vœux.

SECTION DE BORDEAUX

Les vignes de Bordeaux ont été plantées au moment de la guerre de Cent Ans par les Anglais qui gardent un goût prononcé pour les « Châteaux ». Les connaisseurs suisses ne sont pas moins friands et entretiennent avec les viticulteurs bordelais des relations qui justifiaient la création d'un organisme actif de coopération économique franco-suisse dans le Sud-Ouest de la France. Mais là ne se borne pas l'activité de cette région qui apporte à la France et au transit des ports modernes et bien équipés.

Ces conditions ont valu à notre section de Bordeaux, dès le départ en 1945, un nombre imposant de membres. Elle en compte actuellement 450, qui groupés autour du comité et du dévoué secrétaire de la section, M. Daniel Wenker, forment un ensemble particulièrement homogène.

La 3^e Assemblée générale, particulièrement nombreuse, de cette section, tenue le 20 mars 1948 dans les salons de l'Hôtel de Bordeaux, s'honorait de la présence de M. Berthod, consul de Suisse à Bordeaux, Collet, consul de Suisse à Toulouse, Paul de Perregaux, président et Jacques Boitel, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France. M. Emile Duperrex, rédacteur financier du Journal de Genève, répétait, pour le plus grand bonheur de ses auditeurs, la conférence qui avait déjà obtenu un si grand succès à Lille. Ces assises étaient présidées par M. J. E. Treyer, qui depuis trois ans met au service de cette section son activité inlassable et toujours efficace.